



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rue Jean-Marie Le Guennec – Cession d'une bande de terrain à Madame OLIVIERO sur la parcelle cadastrée A n°385

DEL-2014-016

Numéro de la délibération : 2014/016

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, aliénations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/02/2014

Date de convocation du conseil : 04/02/2014

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentées : Mme Sylviane LE PAVEC par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND.

Étaient absents : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, Mme Nicole ROUILLARD.

Rue Jean-Marie Le Guennec – Cession d'une bande de terrain à Madame OLIVIERO sur la parcelle cadastrée A n°385

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Madame Catherine OLIVIERO a sollicité la Ville de PONTIVY afin d'acquérir une bande de terrain d'environ 157 m² sur la parcelle cadastrée section A numéro 385, sise rue Jean-Marie Le Guennec et classée en zone Uvb au Plan local d'urbanisme.

Dans un avis daté du 10 octobre 2013, France Domaine a estimé la valeur de ce terrain à 25 €/m² HT.

Nous vous proposons :

- D'approuver la cession à Madame Catherine OLIVIERO d'une bande de terrain d'environ 157 m² sur la parcelle cadastrée section A numéro 385 moyennant le prix de 25 €/m² net vendeur, soit 30 € TTC /m², hors frais,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2014

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

